

CULTURE

Facteur de cohésion sociale

La politique culturelle est un facteur de cohésion sociale. Elle s'articule autour de quatre grands axes stratégiques : la participation culturelle, la cohésion sociale, la création et l'innovation. La politique culturelle helvétique est réévaluée par la Confédération tous les quatre ans. Le plan actuel l'est pour la période 2021-2024.

Un investissement rentable

L'économie créative occupe 275 000 personnes en Suisse et génère une valeur ajoutée de 22 milliards de francs par année. La Confédération entend encore mieux exploiter le potentiel de la culture comme moteur d'innovation.

Importance de la compréhension linguistique entre les régions

Les débats suscités notamment dans les cantons romands sur l'enseignement du suisse allemand à l'école primaire démontrent l'importance de cet aspect de la diversité suisse et l'attachement de la population à la compréhension entre les régions. Mais le suisse allemand ne figure dans aucun plan d'études romand. Ce type d'enseignement est plutôt rare et n'est proposé qu'en option. Une sensibilisation au dialecte enseigné lors des cours d'allemand est souhaitable, ainsi que l'intensification d'échanges linguistiques.

D'autre part, il ne faut jamais lésiner sur les moyens en ce qui concerne le domaine culturel, surtout que ce dernier a été sacrifié en termes d'allocations de ressources depuis la vague néo-libérale des années 1980. Contrairement au dogme de l'époque, la culture peut aussi être rentable sur le plan financier, en plus qu'elle contribue au bien-être de la population.

- Intégrer l'enseignement du suisse-allemand dans les cours d'allemand ;
- Intensifier les échanges linguistiques français – suisse-allemand et italien – suisse-allemand ;
- Accroître les crédits en faveur de la culture.